

Monture de lunettes/verres/lentilles

Demande d'intervention dans le cadre des Services Complémentaires

Données du bénéficiaire :	ou coller une vignette bleue
N° NISS :	
Nom :	
Prénom :	
Rue :	N°: Bte :
Code postal :	Localité :
Adresse E-Mail :	

Données concernant le membre qui a droit à l'intervention (un formulaire par membre)

Nom du membre :

Date de naissance :

Déclaration de l'opticien

Je, soussigné, opticien agréé

Adresse

Déclare que l'achat de (1)

- monture de lunettes
- verres
- lentilles de contact
- lentilles de nuit
- pansements d'occlusion

a été fait pour le membre susmentionné.

Prix d'achat :EUR

Date :Signature opticien

cachet de l'opticien

(1) Cocher la mention qui convient

Le service octroie une intervention maximale de 50 € tous les ans pour l'achat de montures, verres, lentilles de contact et/ou pansements d'occlusion.

Aucune intervention pour l'achat de lunettes de soleil ou de lentilles de couleur.

Une intervention unique de 100 € au maximum pour l'achat de lentilles de nuit.

CADRE	Nomenclature :
RESERVE AU	Verres –Montures-Lentilles : 012 U
GESTIONNAIRE	Lentilles de nuit : 011 U
MUTUALISTE	Pansements d'occlusion : 015U

L'UNML et ses mutualités récoltent ces données personnelles dans le but de vous informer des avantages et services complémentaires.

La Loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée octroie un droit d'accès et de rectification à la personne sur qui portent les données. Des informations complémentaires sur le traitement de ces données personnelles peuvent être obtenues auprès de la Commission de la protection de la vie privée.